

Ateliers préparatoires de l'appel à projets sur les défis 3 et 4 du Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie

Synthèse de la deuxième journée d'ateliers (webinaires)

25 mai à 9 h 30 – 16 h

Table des matières

1. Liste des sigles	1
2. Rappel des objectifs des ateliers	1
3. Atelier 2 : discussion autour du croisement des regards disciplinaires dans le cadre des projets de recherche.....	2
4. Atelier 3 : discussion autour des pratiques de recherche participative.....	3
5. Brefs éléments de conclusions transverses aux deux ateliers	4
6. Présentation du forum en ligne mis à disposition des communautés	5
7. Les prochaines étapes	5
8. Contacts.....	6

1. Liste des sigles

AAP : appel à projets

AMI : appel à manifestation d'intérêt

ANR : Agence nationale de la recherche

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

EHESS : École des hautes études en sciences sociales

Firah : Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

IReSP : Institut pour la Recherche en Santé Publique

PIA : Programme d'investissements d'avenir

PPR Autonomie : Programme prioritaire de recherche Autonomie

2. Rappel des objectifs des ateliers

Ces ateliers, organisés par l'équipe projet du PPR Autonomie, se déroulent suite à la publication par l'Agence nationale de la recherche (ANR) le 18 février 2022 d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) préparatoire au futur appel à projets (AAP) sur les défis 3 et 4 du programme, dont la publication est prévue à la fin de l'année 2022.

L'objectif ? **Partager des éléments de compréhension et de connaissance communs autour de sujets prioritaires** pour la structuration de la communauté de recherche dans le champ de l'autonomie, sujets sur lesquels sont attendues les communautés qui déposeront un projet.

Un premier atelier s'est déroulé le 27 avril 2022, dont la synthèse est téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :

[Télécharger la synthèse du premier atelier préparatoire à l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie \(PDF, 980KO\).](#)

3. Atelier 2 : discussion autour du croisement des regards disciplinaires dans le cadre des projets de recherche

Cet atelier a été introduit par deux interventions :

- **Martina Knoop**, Directrice de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS ;
- **Nathalie Bajos**, sociologue et démographe, Directrice de recherche à l'INSERM, Directrice d'études à l'EHESS, membre de l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux).

Est présentée ci-après une **synthèse des principaux éléments discutés** lors de l'atelier. Ces-derniers doivent permettre d'alimenter les réflexions des personnes intéressées par le dépôt ou la participation à des projets qui seront déposés dans le cadre du futur appel du PPR Autonomie. Les questions de croisement des regards disciplinaires sont une attente du Conseil scientifique du programme et sont donc un critère de qualité qui sera évalué par le jury international indépendant.

Le **croisement des regards disciplinaires** est recherché :

- Pour permettre la **production de connaissances scientifiques originales** qui, partant d'une méthodologie construite en commun, singularise les apports de chacun, tout en les inscrivant dans un cadre plus global. Ainsi, il y a **enrichissement des méthodes et des perspectives de recherche** ;
- Parce que certains sujets, pour être saisis dans leur complexité, le nécessite. Ce sont bien des **questions scientifiques qui sont adressées, et non pas des questions disciplinaires**, ce qui justifie d'y poser des regards multiples et divers. Par exemple, le concept d'« autonomie », qui sera au cœur des projets financés, « n'appartient » à aucune discipline. Ses différents usages et approches doivent être travaillés, interrogés, confrontés dans une discussion mêlant les regards disciplinaires ;
- Parce que c'est une **invitation permanente à expliciter et expliquer son cadre théorique ou de questionnement**, ses objectifs, ses hypothèses, etc. dans un dialogue vertueux qui *in fine* contribue à renforcer et légitimer les apports de chaque discipline.

Deux points de vue différents ont été partagés quant aux modalités de collaboration entre les disciplines :

- L'un qui précise que **l'interdisciplinarité ne signifie pas qu'une ou des disciplines seraient mises au service d'une ou d'autres disciplines** ;
- L'autre qui plaide pour **l'affichage clair d'un axe théorique et disciplinaire qui serait nourri des regards portés par les autres disciplines**, inscrivant davantage les pratiques dans celles de la **pluridisciplinarité et de leur complémentarité**.

Ainsi, une première étape pourrait être celle d'une pluridisciplinarité, qui permet ensuite d'aller vers l'interdisciplinarité lorsque les relations et les routines de travail communes sont plus anciennes, lorsqu'il y a interconnaissance et capacité à intégrer davantage les apports respectifs des spécialités.

Il ne s'agit pas ici de nier les rapports de pouvoir qui peuvent exister et au contraire de les affronter et les traiter : à chaque instant, il s'agit de **s'écouter, de discuter, de coconstruire, de sortir de sa zone de confort, de faire un pas de côté** par rapport à ses pratiques quotidiennes et dès le départ de **se doter d'outils et d'une organisation qui permettent ce dialogue.**

Le **croisement des regards disciplinaires n'a pas prétention à écraser des productions scientifiques disciplinaires**, mais au contraire de les discuter, voire de les intégrer, dans un cadre partagé.

Le **croisement des regards disciplinaires** suppose :

- Une **opportunité de collaborer**, qui s'incarne dans un projet et des partenaires ;
- De **bien dimensionner son consortium** en veillant à ne pas prétendre accumuler toutes les approches ;
- Un **investissement dans le temps** pour discuter, construire un langage commun (sur les concepts, les méthodes), s'entendre sur les objectifs, etc. ;
- Une **gouvernance qui rende effectif le dialogue**, affirme les apports de chaque discipline à la réflexion collective et contribue ainsi à la sécurisation des positions de chacun et chacune ;

À l'international, les domaines de recherche se structurent en *studies* (ou étude – *disability studies, gender studies, environmental studies, etc.*) instituant des domaines de savoir interdisciplinaire. Il ne s'agit pas dans le cadre de ce PPR et de ses opérations de financement d'aboutir à des *studies* sur **l'autonomie**, mais de **considérer avec sérieux le besoin de traiter ces sujets par la combinaison des apports disciplinaires et par la confrontation des approches**, en provenance de nombreux secteurs de recherche allant des sciences humaines et sociales aux sciences de l'ingénieur, aux sciences numériques, environnementales, etc.

Afin d'accompagner les communautés vers ces pratiques de recherche, il est rappelé que l'appel à projets permettra d'inscrire les travaux de recherche dans un temps (relativement) long (jusqu'à 5 ans) et de mobiliser des moyens financiers importants (1 à 3 500 000€). Ce temps et ces moyens financiers doivent être mis au service de cet objectif de dialogue entre les disciplines.

4. Atelier 3 : discussion autour des pratiques de recherche participative

Cet atelier a été introduit par deux interventions :

- **Marion Cipriano**, Directrice scientifique adjointe de l'IReSP¹ (Institut pour la recherche en santé publique) et **Célia Broussard**, chargée de mission au sein du pôle Autonomie de l'IReSP ([télécharger le support de présentation de l'IReSP – PDF, 1,17Mo](#)) ;
- **Philippe Chervin**, Directeur de la Firah² (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap).

Est présentée ci-après une **synthèse des principaux éléments discutés** lors de l'atelier, qui sont autant de points de vigilance. Ces derniers doivent permettre d'alimenter les réflexions de toutes les personnes intéressées à s'engager dans des pratiques de recherche participative dans le cadre du futur appel du PPR Autonomie.

Les **pratiques de recherche participative visent la production de connaissances scientifiques « mixtes »** issues de la double expertise des acteurs académiques et des acteurs non-académiques. Ainsi, les résultats issus de cette alliance sont susceptibles de trouver un plus grand écho auprès des acteurs de la décision publique, de l'intervention et des personnes concernées par les questions d'autonomie ou de perte

¹ [Consulter le site internet de l'IReSP.](#)

² [Consulter le site internet de la Firah.](#)

d'autonomie. Ce type de projet porte également une **visée transformatrice des pratiques** des acteurs qui y participent, qu'ils soient ou non chercheurs, et qu'il s'agit de valoriser.

Les interventions ont souligné l'importance de **clarifier les modalités d'implication et le rôle** de chacune et de chacun dans le projet (y compris la question de la répartition des ressources mobilisées), en considérant les parcours et les profils des personnes. Ce multipartenariat implique de construire les projets autour d'une **pluralité d'objectifs** et d'une **hétérogénéité des acteurs et des organisations** impliqués.

S'engager dans des pratiques de recherche participative appelle, pour les acteurs académiques ou non, une **envie de comprendre, un intérêt partagé, un souhait de rencontres et d'échanges, une ouverture à des points de vue différents**. Il s'agit de construire une culture collective, notamment en explicitant les attentes, les savoirs, les rôles de chacun et chacune, ceci pour éviter le sentiment d'instrumentalisation. Cela suppose de **prendre le temps de construire une relation de confiance**, qui va de pair avec une compréhension du contexte et des enjeux. Ici, il est possible de **se reposer sur des « passeurs »** pour animer ce collectif, favoriser le rapprochement et le dialogue.

Les interventions ont insisté aussi sur la nécessité de prévoir les modalités de communication entre les différents partenaires et des espaces d'échanges réguliers basés sur le dialogue et la parité entre chercheurs et acteurs non-académiques, qui ne soient pas trop complexes, formels ou contraignants. L'enjeu est ici de garantir un climat de bienveillance propice à la coconstruction.

Se donner les moyens d'évaluer tout au long du projet les pratiques et les modes de faire, ainsi que les actions mises en œuvre.

S'agissant de la **valorisation et de la diffusion**, les interventions soulignent également la nécessité de penser à **multiplier les formats** (imprimés ou numériques, écrits, visuels ou audio, etc.) pour **s'adapter aux enjeux d'appropriation**, de diffusion des résultats de ces derniers par des acteurs issus de milieux divers mues par différents objectifs (de transformation sociale ou politique, de mise en place d'une intervention, etc.). Réfléchir également à une **action différenciée à destination des acteurs non-académiques qui se sont investis dès le départ** dans la recherche, et qui ont donc contribué à la production des connaissances et qui n'en sont pas juste des utilisateurs finaux. Il s'agit également de penser les **canaux pertinents de circulation et de diffusion des résultats**, hors des espaces et selon des formats différents des canaux « traditionnels » du monde académique.

Ci-après le renvoi vers quelques ressources complémentaires :

- [Livret de références sur les recherches participatives réalisé par l'IReSP \(PDF, 1,52Mo\)](#) dans le cadre de la préparation du colloque « Recherches participatives en santé et bien-être des populations : défis et pratiques ». Ce livret propose une sélection de références bibliographiques internationales (non exhaustive). Les contenus sont pluriels : analyse de dispositifs, articles théoriques, supports méthodologiques.
- [Formation en ligne gratuite sur le transfert de connaissances proposé par l'équipe RENARD³](#), un regroupement transdisciplinaire québécois consacré à la recherche sur le transfert de connaissances dans le domaine des interventions sociales. Cette formation s'adresse aux chercheurs et aux utilisateurs de leurs travaux. Il s'agit de comprendre les concepts de base du transfert de connaissances, les caractéristiques d'une stratégie de transfert efficace, de préparer des présentations qui s'adressent à un public non- expert et concevoir l'élaboration de différents outils de transfert.

³ L'équipe de Recherche sur les Effets Non-Académiques de la Recherche et ses Déterminants.

- [Sur la recherche participative pour et avec les personnes en situation de handicap](#), 18 capsules vidéos pour aider les équipes qui veulent mettre en place un projet de recherche participative, avec et pour les personnes en situation de handicap. Les vidéos s'organisent autour de trois thèmes : la recherche participative, le partenariat, la communication et les résultats.
- [Consulter la rubrique outils pour la recherche participative et appliquée](#) sur le site de la FIRAH qui référence à la fois des outils méthodologiques pour une recherche participative mais également pour valoriser les résultats de la recherche.

5. Brefs éléments de conclusions transverses aux deux ateliers

L'un des grands défis du futur appel en cours de construction est celui de **favoriser et de promouvoir la recherche collective, mêlant des regards disciplinaires variés en discussion avec des acteurs issus de la société civile.**

Cette recherche collective implique, dans la conception du projet, d'identifier le rôle et la part confiés aux uns et autres, ceux-ci s'intégrant dans un ensemble cohérent.

Le travail de recherche n'est pas un travail individuel, isolé, coupé du monde. Il s'inscrit dans des collectifs. **L'existence d'un pilote unique**, assurant la coordination et la responsabilité scientifique – portant également la charge mentale – **ne doit en rien hypothéquer les possibilités de coconstruction.**

6. Présentation du forum en ligne mis à disposition des communautés

Ce forum, qui a fait l'objet d'une présentation lors de la journée, vise la **mise en relation des acteurs intéressés par le dépôt ou la participation à un projet de recherche** dans le cadre du futur AAP couvrant les défis 3 et 4 du PPR Autonomie. Il sera ouvert jusqu'à la clôture de l'appel (date prévisionnelle : fin du premier trimestre 2023).

Toute personne inscrite a fourni, via un **questionnaire préalable à son inscription** (ou dans le cadre de sa réponse à l'appel à manifestation d'intérêt), une description de ses activités, de son idée de projet et de ses besoins de mise en relation avec des partenaires. En retour, elle peut consulter les informations fournies par les autres participantes et participants. Le document rassemblant l'ensemble des réponses au questionnaire de pré-inscription est mis à disposition sur la plateforme, ainsi que d'autres documents partagés par l'équipe du PPR Autonomie.

Par ailleurs, ce forum permet le partage de documents, le lancement de discussions, la prise de contact avec les autres membres, etc.

Vous pouvez vous inscrire au forum en cliquant sur le lien suivant :

[M'inscrire au forum de mise en relation des personnes intéressées par l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie.](#)

Vous pouvez accéder à la présentation de la procédure d'inscription au forum en cliquant sur le lien suivant :

[Télécharger le document de présentation de la procédure d'inscription au forum \(PDF, 4,58Mo\).](#)

7. Les prochaines étapes

Afin de poursuivre le travail d'accompagnement des communautés d'ici le lancement de l'AAP, plusieurs **ateliers thématiques en ligne** s'adressant à toutes les personnes intéressées par le dépôt ou la participation à un projet **sont programmés le mercredi 22 juin prochain de 9 h 30 à 17 h 30.**

Vous pouvez vous y inscrire en suivant le lien suivant :

[M'inscrire à tout ou partie des ateliers préparatoires au futur appel à projets du PPR Autonomie ou à la présentation du forum.](#)

Ces ateliers, d'une durée d'1h30, s'organiseront autour de présentations par des intervenants extérieurs (30min) puis d'une discussion avec les participants (1h). 4 ateliers sont programmés :

- **9 h 30 – 11 h : les modalités de dépôts et de sélection des projets par l'ANR**
 - o **Michel Isingrini**, Responsable de programme à l'ANR, présentera les modalités de dépôt et de sélection des projets dans le cadre du futur appel et reviendra sur les forces et faiblesses identifiées par le jury dans les projets déposés dans le cadre du 1^{er} AAP ;
 - o **Loïc Trabut et Eléonore Segard** (représentant le projet porté par Karine Gros), deux lauréats du 1^{er} AAP, reviendront sur cette étape du dépôt et de la sélection des projets.
- **11 h – 12 h 30 : science ouverte et données de la recherche**
 - o **Gabriel Rocheman**, Analyste de données PIA (Plan d'investissement d'avenir) à l'ANR, présentera la politique science ouverte de l'agence et fera un focus sur le PGD (plan de gestion de données) demandé aux chercheurs financés ;
 - o **Cyril Heude**, Responsable-adjoint de la bibliothèque de sciences/service Science Ouverte et Appui à la recherche de Sciences Po, donnera à voir le travail d'accompagnement des chercheurs dans la rédaction du PGD, les différentes étapes et bonnes pratiques et la manière dont il peut participer à l'avancée et la valorisation de la recherche, ceci partant d'exemples de projets « pionniers »/« exemplaires » ;
 - o **Paul Colin**, Responsable de la stratégie « données » du PPR Autonomie présentera quelques ressources pour accompagner les chercheurs dans la gestion des données, la réutilisation et le dépôt.
- **14 h 30 – 16 h : le concept d'autonomie et la diversité de ses usages**
 - o **Florence Weber**, anthropologue, membre du Centre Maurice Halbwachs et membre du Conseil scientifique du PPR Autonomie et **Patrick Fougeyrollas**, anthropologue, membre du CIRRIIS (Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale) discuteront du concept d'autonomie.
- **16 h – 17 h 30 : living labs et processus d'innovation**
 - o **Valentin Berthou**, Chargé de mission à la Mission recherche de la DREES introduira les échanges avec un propos de cadrage autour des living labs santé et autonomie (LLSA) et de l'évolution des processus d'innovation qu'ils portent (notamment l'association des personnes concernées) ;
 - o **Denis Abraham** présentera le forum des LLSA et son rôle de coordination, de labélisation et de promotion de ces initiatives aujourd'hui en pleine expansion.

8. Contacts

Écrire à l'équipe du PPR Autonomie : ppr-autonomie@cnr.fr.

[M'inscrire à la newsletter du PPR Autonomie.](#)

[Suivre le PPR Autonomie sur LinkedIn.](#)